

Juillet 2014



BULLETIN MUNICIPAL



Les mots du maire

Le 23 mars vous m'avez renouvelé votre confiance, je voudrais vous en remercier. Toute mon équipe est fière de ce témoignage et fera tout ce qui est en son pouvoir afin de s'en montrer digne. Déjà trois mois avec elle, anciens et nouveaux élus ont trouvé place parmi ce conseil municipal.

Encore merci et bonnes vacances.

La nouvelle équipe municipale

En mars dernier les habitants de Reviers ont dû se déplacer aux urnes pour exprimer leurs votes quant à l'élection de la nouvelle équipe municipale.

Nouveauté de cette élection il fallait présenter une liste d'au moins 15 personnes. La liste du maire sortant Daniel GUERIN a été élue au premier tour.

Taux de participation de près 67 %

Lors du premier conseil municipal, le maire et ses adjoints ont été élus.

Daniel Guérin, Maire

Les adjoints :

Marie Huyghe-Boulet, 1^{er} Adjoint
Jean-Jacques Deraine, 2^e Adjoint
Alain Lebas, 3^e Adjoint
Jacques Bourdel, 4^e Adjoint

Les conseillers municipaux :

Laurence Fras
Arnauld Dolley
Cristophe Mosqueron
Cendrine Tanqueray
Michel Hodierne
Dominique Bouglé
Corinne Bisson
Odile Chazel
Marc Prioult
Danine Lastelle



La Communauté de Communes – CDC ORIVAL



Le château de Reviers

CDC Orival :
Siège : 22 rue des Moulins
14470 Reviers

**Nous sommes sur
le Web !
Adresse :**
<http://www.reviers.fr>



Reviers appartient à la Communauté de Communes d'Orival (CDC d'Orival) avec 14 autres communes.

Pour la première fois les communes de la CDC y sont représentées proportionnellement aux nombres de leurs habitants et par des élus dans l'ordre du tableau d'élection.

Pour Reviers, ce sont donc Daniel Guérin, maire de Reviers et Marie Huyghe-Boulet, premier adjoint qui y siègent.

Lors du mandat précédent la CDC d'Orival dans sa majorité avait pris position pour que les communes, petites ou grandes, gardent le même nombre de représentants (2 représentants par commune) ou tout au moins une disparité représentative minimale entre les différentes communes. Cette représentation, à l'égalité des voix, avait fait ses preuves depuis la formation de la CDC et avait permis aux petites communes d'être elles aussi entendues. L'état et le préfet en ont décidé autrement, nous le regrettons et avons fait appel - avec d'autres communes - de cette décision.

Quoiqu'il en soit et en sera, nous voulons être actifs dans cette communauté. Daniel Guérin est réélu au poste de vice-président chargé de la voirie et nous nous proposons d'apporter notre contribution autant que possible dans les différentes instances de la CDC.

Les écoles : nouveaux rythmes

À la rentrée, les écoliers trouveront une nouvelle organisation du temps scolaire (décrets des 25 janvier 2013 et 7 mai 2014) : école le mercredi matin et activités périscolaires - non obligatoires. Pour les enfants de l'école maternelle de Reviers ce sera 45mn de temps périscolaire après la pause méridienne et pour les enfants de l'école élémentaire de Fontaine-Henry, 1heure de 15h20 à 16h20 les lundis, mardis et jeudis. La garderie ne sera effective qu'après les activités. Les inscriptions administratives pour ces heures d'activités périscolaires sont à faire avant le 25 juillet.



Le CCAS

Centre Communal d'Action Sociale, il est l'outil de l'action sociale locale. Il est présidé par le maire et géré de façon autonome par un conseil d'administration composé paritairement d'élus et de personnes de la commune cooptées, sur présentation du maire.

Si le CCAS de Revières est surtout connu par son action auprès des personnes âgées, aide au maintien à domicile et l'organisation annuelle du repas et des colis des Anciens, il joue aussi un rôle auprès de toute personne en difficulté : secours d'urgence, prêts sans intérêts, octroi d'aides financières, soutien technique au montage de dossiers.

Le CCAS a aussi une mission auprès des jeunes : soutien de projet d'études, de projet professionnel ou autre.

N'hésitez pas à le contacter pour un projet, ou une aide, sans attendre que votre situation se dégrade. C'est plus facile d'agir quand on réagit vite !

Permanences mairies : mardi et vendredi 17h - 19h et sur rendez-vous.

N.B. Les membres du CCAS sont soumis au secret professionnel : loi n° 70-643 du 17 juillet 1970 du Code Civil.

Membres du conseil municipal, élus : Odile Chazel, Laurence Frasn, Marie Huyghe-Boulet, Danine Lastelle, Alain Lebas, Cendrine Tanqueray.

Membre hors conseil municipal, nommés : Patrick Drancey, Philippe Duchesne, Jeannine Foissier, Anaïs Guillotte, Catherine Guillotte, Françoise Hodiène.

Les budgets

Les comptes administratifs de 2013 de la commune sont en conformité avec les comptes de gestion présentés par le percepteur.

1. Commune :

- *Résultat de clôture de la section de fonctionnement :*

Excédent de **227 822,67 euros**

- *Résultat de clôture de la section d'investissement :*

Déficit de **-134 441,29 euros**

Ce qui représente un résultat de clôture cumulé pour l'exercice 2013 excédentaire de **93 381,38 euros**

2. Assainissement

- *Résultat de clôture de la section de fonctionnement :*

Excédent de **38 168,23 euros**

- *Résultat de clôture de la section d'investissement :*

Excédent de **390,23 euros**

Ce qui représente un résultat de clôture cumulé pour l'exercice 2013 excédentaire de **38 552,46 euros**

3. CCAS

- *Résultat de clôture de la section de fonctionnement :*

Excédent de **25 372,24 euros**

- *Résultat de clôture de la section d'investissement :*

Déficit de **-4480,51 euros**

Ce qui représente un résultat de clôture cumulé pour l'exercice 2013 excédentaire de **20891,73 euros**





Photo mairie



Photo Bertrand de Revières de Mauny

Mairie

8 Rue du bout de Banville

Téléphone :

02.31.37.94.69

Télécopie :

02.31.97.08.60

Horaires ouverture :

Tous les mardis et vendredis
De 17 à 19 heures

Les réalisations

Le centre bourg

Nous arrivons aux termes de l'aménagement du centre bourg, il ne reste plus que le mobilier urbain à mettre en place et encore un peu de luminaires.

Cet espace de verdure au cœur de notre village donne une dimension toute particulière à l'aboutissement de ce projet et inspire calme et repos. Nous espérons qu'il deviendra le passage obligé de vos ballades.

Le clos Michel

La dernière phase de travaux de ce lotissement est la construction par Logipays de 7 logements.

Aménagement au presbytère

Depuis peu, un espace de verdure a été aménagé près du presbytère pour y installer la statue donnée à la mairie par l'association « Routes Serge Saint, sculpteur ». Cette statue s'inscrit dans un projet de promenades au gré de plusieurs villages qui exposent tout comme nous une ou plusieurs œuvres de Serge Saint.

Serge Saint est originaire de Blay mais c'est à Basly qu'il a développé son art.

La route de Serge Saint sculpteur vous emmènera à la découverte d'un certain nombre de ses œuvres...bonne promenade !

Les projets

Lors de l'établissement des budgets, un montant de 29 000 euros a été alloué pour le futur projet de voirie de la rue des Coutures et de la rue de l'Église.

La mairie a préempté pour l'achat d'une maison face au centre bourg, au bout de la rue des Marais. Son acquisition coûtera 55000€.

Ce lieu est destiné à permettre la création d'un nouveau commerce. Le Conseil Municipal souhaite y installer un métier de bouche, en priorité une boulangerie.

Les ordures ménagères

Le SIDOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères) qui assure la collecte des ordures ménagères a fourni des bacs collecteurs destinés à recevoir les déchets ménagers non recyclables.

La taxe d'ordures ménagères, à partir de janvier 2015, sera en partie calculée en fonction de la taille du container adopté par chaque foyer, selon ses besoins, sachant que le SIDOM n'a pas fourni de container de moins de 80l. Cette nouvelle organisation se veut incitative au tri et à la valorisation de déchets.

Les déchets recyclables restent collectés dans les sacs jaunes, les bouteilles de verre dans le container situé à côté du terrain de boules, déchets verts et encombrants à la déchetterie route de Courseulles sur Mer.

Nous rappelons que les bacs ne doivent pas rester sur les bords de route et les trottoirs après le passage du camion de ramassage. Pour toute difficulté rencontrée, n'hésitez pas à contacter le SIDOM : 02 31 80 42 27.

La CDC d'Orival s'était opposée à cette réglementation nouvelle adoptée par le Sidom, inquiète des répercussions financières sur les taxes d'ordures ménagères dans les prochaines années avec un service rendu à la population de moindre qualité. La question des logements collectifs reste non résolue. Cette facturation et ce fonctionnement ont été choisis par le syndicat. Nous en ferons le bilan dans quelque temps.





Photos_Monsieur_Doudet



Photos « Les curieux de nature »



Photo Pleine Vie



Affiche Mme Diez



Photos
mhb

Les dernières manifestations

Jeudi 5 mai, au cimetière canadien de Bény-sur-Mer/ Reviers, plusieurs milliers de personnes ont célébré, sous la présidence de Madame Laureen Harper, épouse du premier ministre canadien et en présence de Monsieur Julien Fantino, ministre canadien des Anciens combattants, les vétérans et les soldats morts sur notre sol et qui ont débarqué en Normandie le 6 juin 1944. Dans ce cimetière 2000 soldats, hommes et femmes, sont enterrés, beaucoup d'entre eux appartenait à la 3rd Canadian Division qui a participé au débarquement et à la marche sur Caen. Lors de cette cérémonie deux jeunes canadiennes ont évoqué le parcours de deux de ces jeunes combattants.

À l'issue de cette célébration un pot de l'amitié a rassemblé les hôtes à l'invitation de Monsieur Hubert Delalande, maire de Bény-sur-mer, commune organisatrice, à la mairie de Bény.

Vendredi 16 mai a eu lieu une chasse aux papillons de nuit, sortie proposée par Camille Hélie¹ et Loïc Chéreau² dans le cadre des 20 ans du Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie. Soixante dix personnes dont de nombreux revitais se sont retrouvés sur le marais du Gabion, site géré par ce conservatoire.

Si les papillons de la prairie humide ont peu répondu à l'appel, la lampe posée sur le terrain de boule a, elle, attiré 27 espèces différentes et aussi permis de réaliser le premier inventaire de papillons de nuit de cette prairie et de contribuer à l'atlas régional des papillons de nuit.

¹ association «Les curieux de nature » <http://lescurieuxdenature.blogspot.fr/2014/05/mai-2014-aux-papillons-de-nuit-areviers.html>

² Coordinateur du Programme Régional d'Actions pour les Mares de Basse-Normandie et conservateur de la réserve Régionale des Anciennes Carrières d'Orival.

Cette année encore l'Association Pleine Vie a entraîné 50 revitaises à participer à la Rochambelle. Elles ont fait partie des 2000 femmes qui ont couru-marché du Mémorial de Caen au stade Hélias. Cinq kilomètres au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Le week-end des 14 et 15 juin, les habitants de Reviers et les promeneurs ont eu le plaisir d'emprunter le chemin des jardins et d'en découvrir ou d'en redécouvrir la diversité, les couleurs, la beauté. Gallinacés, moutons, fleurs, arbres, plantes et leurs agencements nous ont ravis comme l'accueil des propriétaires et le plaisir de se rencontrer au gré des chemins et des courtils.

En sortant des jardins, samedi soir, les revitais étaient invités par Daniel Guérin, maire de Reviers et vice-président de la Communauté de Communes d'Orival, au parc du centre bourg pour y rencontrer les nouveaux élus communaux et les six autres vice-présidents de la CDC. L'orage ayant éclaté tôt le matin, le beau temps a permis à tous de profiter du moment. Le parc attend encore ses bancs pour que chacun puisse en profiter tranquillement. Au fait, comment le nommer ? Parc du Centre Bourg ? Parc de la Lavandière ? Des noms déjà proposés, les vôtres sont attendus en mairie.

Pour clôturer la saison l'Association Pleine Vie a organisé samedi 28 juin la Fête du Village. Tout le monde s'est retrouvé sur le terrain de la salle des fêtes où les barnums avaient été dressés pour abriter les convives qui, après avoir assisté aux démonstrations, se sont restaurés et ont dansé au son de la musique. À la nuit bien avancée les participants se sont regroupés pour profiter du feu d'artifice.



à Reviers

Dans la cour de l'ancien presbytère, à côté du salon de coiffure, Priscilla Gabriel a ouvert un salon d'esthétique.

Chaque samedi, en soirée, Anthony propose ses Pizzas Tonio sur le parking du centre bourg. Depuis le 21 juin vous pouvez aussi y trouver Le Revitais avec ses produits artisanaux (confitures, gelées, sauces, vinaigres etc...)

Rappels

- il est interdit de faire du feu en plein air sous quelque motif que ce soit. Les déchets végétaux doivent être apportés à la déchetterie.

- horaires de tontes de pelouses : pour la tranquillité de chacun et les relations de bon voisinage, nous vous rappelons les horaires de tontes en vigueur dans notre village :

les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h à 19h 30.

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- toute modification d'habitation est soumise à une déclaration préalable à la mairie, par exemple : ravalement de façade, changement de fenêtre, de porte, construction d'un abri de jardin, construction ou changement de clôture, portail...

- toute pose d'échafaudage, forage, travail sur voirie doivent être déclarés en mairie. Vous êtes responsable des dégradations qui peuvent résulter de ces travaux. Assurez-vous que vos entreprises sont détentrices d'une assurance responsabilité civile et décennale pour couvrir les dégâts et les dégradations éventuelles. N'oubliez pas de transmettre les attestations en mairie lorsque vous y venez déclarer vos travaux.

Reviers 1944, Reviers 2014



Etat civil

- **Naissances :** Robin Leluyaux 03/11/2013
Emma Anquetil 25/11/2013
Lya Gaillard 04/12/2013
Néo Mauressa 22/01/2014
- **Mariages :** Jean-Michel Blanlot et Patricia Cutela 12/10/2013
Jean-Pierre Caillot et Véronique Lebarbier 26/10/2013
- **Décès :** Madame Monique Lebon épouse Crickx

